

VENDREDI 7 FEVRIER 1889

ACTUALITE

La Dominion Alliance a censuré, hier soir, le gouvernement McWatt.

M. Perley, député d'Ottawa, a présenté hier à la chambre une pétition pour l'élargissement du canal Rideau.

Le vapeur la "Normandie" de la ligne française transatlantique entre New-York et le Havre, a été mis en quarantaine, parce qu'un cas de peste a été déclaré à bord.

On dit qu'il y avait aussi parmi les marins de l'équipage plusieurs cas de fièvre et même un cas de mortalité.

Une députation de Hallimand nous apprend qu'une réunion de conservateurs a eu lieu à Hagarville et qu'elle a été unanimement décidée de contester l'élection de M. Colter. Des personnes présentes à l'Assemblée ont soutenu et payé immédiatement la somme de \$1500 pour les frais du procès.

Pour servir à l'éducation de ceux qui appellent les Frères de la Doctrine chrétienne, les Ignorantins.

Le Journal officiel publie la liste des jeunes gens qui ont obtenu les premiers numéros à la suite de concours qui ont eu lieu dans les cinq ports rattachés à la marine et les colonies a nommé les premiers mécaniciens des équipages de la flotte, pour être admis en cette qualité à l'école de Brest.

Dans cette liste, qui contient 67 noms et qui est dressée par ordre de mérite, les numéros 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 12, 13, ont été obtenus par les élèves des Frères.

Echos Parlementaires

La chambre n'a siégé que quinze minutes, hier. Le major général Laurie qui a été réélu pendant l'absence pour le comté de St-Ibarne, a été présenté à l'Orateur par sir John A. Macdonald et sir John Thompson.

M. Colter sera présenté à la chambre aujourd'hui par M. Laurier et Sir Richard Cartwright.

M. Landry, de Kent, a présenté du nouveau cette année son bill pour limiter l'intérêt. Le bill a passé en première lecture.

M. Jamieson a donné avis qu'il proposait une motion en faveur de la prohibition totale des liqueurs enivrantes. Il insistera pour que le vote soit pris.

La motion de M. Edgar demandant copie de la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de Québec au sujet de la conférence de Québec a été adoptée sans discussion.

Plusieurs amis de M. Le Dr Fiset lui ont présenté hier à la chambre des communes, une magnifique canne à pommeau d'or à l'occasion du 46 anniversaire de sa naissance, de l'anniversaire de son mariage et de la fête de son patron saint Romuald.

M. Ives a retiré la motion dont il avait donné avis au sujet des meilleurs moyens de prendre pour assurer au Canada une route commerciale indépendante des États-Unis. Il est compris que cette motion sera donnée devant la chambre sous une forme qui permettra d'embrasser le sujet d'une manière plus étendue.

M. W. G. Perley a présenté la pétition de la corporation de la cité d'Ottawa en faveur du creusement et l'élargissement du canal Rideau. La pétition énumère comme raisons à son appui l'augmentation du trafic par la route du canal Rideau et la nécessité de prémunir le pays contre le danger de voir le trafic interrompu comme il l'a été l'autonme dernier lorsque le canal de Cornwall s'est brisé.

L'ABOLITION DU CONSEIL LEGISLATIF

Notre correspondant de Québec télégraphie que l'hon. F. C. Gilman profiera de la première occasion pour proposer qu'une adresse soit présentée à Son Honneur le lieutenant-gouverneur le priant de mettre à exécution toutes mesures qui pourraient lui être suggérées par ses ministres pour l'abolition du Conseil Législatif.

M. Gilman donne pour raison que depuis la Confédération le parti dominant à l'Assemblée Législative a toujours rempli les vacances à l'Assemblée par des partis politiques, ne faisant de cette chambre qu'un écho de la chambre po-

pulinaire; qu'en conséquence de cette politique, le Conseil a toujours retenu des attaches de partis, ainsi que nous en avons eu la preuve dans le refus du Conseil de voter le budget sous le ministère Joly, ce qui a provoqué la chute du parti qui avait la majorité dans la Chambre d'Assemblée et ramener au pouvoir les amis de la majorité du Conseil.

Les conseillers actuels, toujours d'après le même projet, recevraient une indemnité fixée par une résolution conjointe des deux chambres. Cette indemnité consisterait soit dans le paiement d'une somme de \$10,000 ou \$20,000 à chacun, soit en donnant aux conseillers un siège à vie dans la Chambre d'Assemblée, siège qui serait aboli à la mort ou en cas de démission du titulaire. Comme le Conseil est à peu près égalément divisé, cela ne changerait guère la force respective des partis dans la Chambre d'Assemblée.

S'il était décidé de donner \$10,000 d'un seul coup à chaque conseiller, cela coûterait au pays \$230,000. Les dépenses annuelles du Conseil sont de \$60,000 et à ce taux, il faudrait quatre ans pour parfaire l'indemnité, et après, nous aurons \$60,000 de plus annuellement à consacrer à l'éducation et à l'agriculture. Dans le cas où l'indemnité serait de \$20,000, il faudrait naturellement huit ans pour parfaire la somme. L'argent nécessaire serait prélevé au moyen d'un emprunt temporaire de quatre ou huit ans, suivant le cas. On dit que les conseillers suivants sont favorables à ce projet:

MM. Gilman, Pacaud, Marc, Laviolette, Starnes, Larue, Dinne, Bressa, Ward, Tourville et Prevot, ou onze sur vingt-trois.

M. Bryson, dit-on, est hostile à l'idée d'acheter ainsi les conseillers mais favorable à l'abolition pure et simple du Conseil.

M. Garneau et D. A. Ross, voteront avec le gouvernement, qu'on dit contre le projet.

UNE QUESTION IMPORTANTE

Il se fait actuellement dans le monde commercial et politique un mouvement considérable en faveur de routes commerciales exclusivement canadiennes.

L'Empire publiait, avant-hier, un article élaboré sur l'importance, pour le Canada, d'utiliser pour notre commerce avec l'Europe les ports canadiens de Montréal, Québec, Halifax, St. Jean, St. André de préférence aux ports américains de Portland, Boston et New-York.

A la Chambre des Communes, nous voyons deux ou trois projets sur le tapis. Le plus important de tous est certainement celui dont M. Ives s'est fait l'instigateur et dont nous parlerons dans nos échos parlementaires.

M. Ives a cependant retiré la première motion qu'il avait préparée sur ce sujet et va la remplacer par la suivante, qui aura le concours du gouvernement:

Formation d'un comité spécial chargé de s'enquérir et de faire rapport du ch. fret du tonnage et du genre de fret entré en Canada ou sorti du Canada en 1887 et transcrit par voie de territoire américain, en entrepôt, de sa destination et du lieu d'expédition des importations et exportations, et d'établir quels seraient les changements ou améliorations à faire afin de permettre aux expéditeurs et importateurs de faire transporter, avec avantage pour eux, ce fret par des routes situées entièrement sur le territoire canadien et de recevoir ou expédier à des ports canadiens. Aussi de s'enquérir et de faire rapport des frais de transport et du coût de fret et du coût probable du transport si ce fret avait été transporté par des routes ne passant par aucune partie des États-Unis. Aussi, de s'enquérir et de faire rapport du tonnage, du genre de fret, de la destination et du lieu d'expédition de toutes marchandises qui sont passées, pendant la même période, à travers le territoire du Canada d'un point à un autre des États-Unis. Avec pouvoir au dit comité d'envoyer quérier personnes, papiers et documents et d'employer un sténographe pour prendre les témoignages que le comité jugera nécessaires; le dit comité devant se composer de Sir A. G. Archibald et MM. Burns, Charlton, Davis, Ellis, Jones (Halifax), Jouca, Kenny, Langry, Langelier (Québec), Perley, Skinner, Weidon (Alb.), Wood (Westmoreland) et de l'auteur de la motion.

Dans les dix membres qui composent ce comité l'on n'a pas pris en considération les opinions politiques, mais les intérêts de ports maritimes représentés par ces députés. Nuls mieux que ces députés qui représentent tous des villes ou comtés où sont situés les principaux ports canadiens ne seront en position de juger sainement et en

parfaite connaissance de cause cette importante question.

Nous applaudissons de tout cœur à ce mouvement et nous en prenons occasion pour rappeler à nos législateurs qu'il est une autre question de la plus haute importance, et dans le même ordre d'idées, qui devrait s'imposer immédiatement à leurs délibérations. Nous voulons parler de la canalisation du haut de la rivière Ottawa et de la rivière des Français, ou, autrement dit, de la grande route de l'avenir, de la route exclusivement canadienne pour le transport des grains et produits de l'ouest américain et canadien.

Nous devons nous faire l'avenir avec toute confiance, car étant admis que le commerce cherche toujours la route la plus courte et la plus économique, la route de l'Ottawa et de la Baie Géorgienne devra par la force des choses remplacer la route actuelle du haut de St. Laurent ou du canal Érê pour le transport du grain en Europe.

Deux explorations de cette route ont été faites il y a maintenant une trentaine d'années, et les rapports des ingénieurs sont à la disposition de la Chambre. Si aucune action n'a été prise alors, c'est que le coût des canaux à construire pouvait paraître un peu élevé pour les ressources du pays il y a trente ans, et qu'il y avait de fortes influences exercées par les districts plus peuplés des bords du St. Laurent à l'encontre du projet.

Mais aujourd'hui les mêmes raisons n'existent plus. Le pays est riche, les riverains du St. Laurent ont eu leur part en travaux de canalisation et il s'agit dans l'intérêt du pays en général d'avoir une route par eau avec l'ouest, moins exposée à un coup de main de la part des États-Unis que ne l'est la route du St. Laurent.

Le pays a fait tous les sacrifices qu'on lui a demandé de faire en faveur de la grande ligne transcontinentale du chemin de fer du Pacifique, et l'important, aujourd'hui, est de compléter un réseau de communications maritimes exclusivement canadiennes.

Comme nous le disions, il y a un instant, le pays est riche: le ministre des finances a, par là-même, d'après les états financiers, près de \$5,000,000 en dépôt dans les banques, rapportant un minime intérêt, et l'on nous promet pour cette année un surplus considérable dans nos finances.

rien ne s'oppose donc à ce que le gouvernement n'agisse immédiatement. Qu'il ordonne au moins cette année une nouvelle exploration de cette route, car nous ne croyons pas qu'il se déciderait à entreprendre la construction de cette route si en ont été faites.

Nous attirons l'attention spéciale des députés du district d'Ottawa sur cette question importante et nous espérons qu'ils presseront ce sujet de toutes leurs forces auprès du gouvernement.

LE CARNAVAL

On écrit de Montréal en date d'hier soir:

Les fêtes se continuent avec le même entrain. Ce matin les exercices en pain ont attiré de nombreux visiteurs aux patinoirs Victoria et Dominion.

La grande procession des chars allégoriques du carnaval d'aujourd'hui a été un immense succès. On estime le nombre des voitures et chars à 1000 et celui des spectateurs à 150 000.

Voici le programme officiel de la grande promenade de cette après-midi, avec les différents corps qui ont figuré dans la procession. Le départ a eu lieu au coin de l'Union Avenue et de la rue Sherbrooke, et la procession a défilé par la rue Mackay à la rue Dorchester jusqu'à la place Dominion; tournant la rue Peel, dépassant la Windsor, descendant la rue Sainte-Catherine à la rue Saint-Denis, de la rue Notre-Dame jusqu'à la place Charboix; passant la gare Bonaventure pour revenir par la rue St-Jacques à la place Victoria, sous l'arche vivante, par la côte du Beaver Hall à la rue Dorchester jusqu'à la place Dominion, où sont dispersées les voitures.

Le gouverneur général a visité ce matin la galerie de peinture sur la place Phillips. Il assistera demain soir au dîner de Montreal Snow Shoe Club.

A midi et demi aujourd'hui Son Excellence le gouverneur général a reçu une adresse du club de ragbuis St. Georges.

Les courses sur le pont de glace, retardées par la tempête, auront lieu demain après-midi.

La grande promenade à vue de des citoyens de Montréal sera une des belles démonstrations du carnaval. Les voitures s'ysembleront demain après-midi, à deux heures et demi, sur la place Dominion. Le Tandem Club formera la tête de la procession, à laquelle se joindra le gouverneur-général. Il y aura cinq ou six jour in hands.

La procession passera par les rues Metcalfe, Sherbrooke, St. Denis, Craig, Lacroix et Notre Dame jusqu'au Palais de Justice. La elle prendra les rues Saint-Jacques, McGill et Notre-Dame, la Place Charboix, la rue du Grand-Trouc, la Côte du Beaver Hall et la rue Dorchester pour se disperser en face du Windoor.

L'ALBANI

Une heure passée à entendre l'Albani, c'est au moins soixante minutes des joies du ciel. Nous n'avons pas sur la terre de moment plus délicieux. Je parle mon tribut à la grâce parfaite, et que de nombreux de cette enchère que nous n'avons jamais connue.

Dès les premiers sons de sa voix incomparable j'ai dit: c'est une femme de métal. Elle résonne comme un timbre que l'on tape. Sa voix a presque rien d'humain c'est le chant lui-même. Le chant est céleste. En ce n'y a pas d'allures de théâtre. Les cantiques, tels que nous les voyons souvent ne sont que de simples élévés de l'homme, mais l'Albani n'a recours à aucun truc, aucun subterfuge: elle chante avec le naturel de l'oiseau. Sa pose sur la scène est celle d'une personne qui écoute chœur quelqu'un et pourtant c'est elle qui chante.

En de certains moments où la salle est remplie des nos qu'elle venait d'égrener dans l'air, vous eussiez dit qu'elle se demandait d'être partie ces accents extraordinaires. Sa surprise ne blâmerait la nôtre. Elle était comme ravie de s'entendre.

La bonne figure! Le beau geste! La grâce parfaite! Chaque auditeur se plaisait à oublier un instant la cherté pour complimenter la femme.

Nous tous qui chantons les naïfs couplets du Pré aux Clercs, nous étions-nous jamais imaginé qu'il y eût moyen d'en tirer une musique aussi impressionnante?

Et j'étais au village Pour réviser le bonheur. Ce n'est pas grand chose que ces deux vers, mais allez les entendre dans la bouche du rossignol canadien et vous apprendrez ce que vous ne soupçonniez pas, à savoir que l'artiste, par l'intensité du sentiment, est au dessus des choses du monde. L'Albani chantant nous apparaît comme un être vénéral, du fond de cette voûte bleue qui nous cache tant de mystères.

Le morceau que j'ai mieux aimé est ce passage de la Traviata "Ah! fors'è lui..." Ce n'est pas aussi difficile à chanter que la scène de Faust qui a terminé le concert, mais je l'ai mieux compris.

Dans la lutte de la lutte de la voix humaine contre la flûte, l'Albani nous a ouvert des horizons à surprises. O ne saut pas comment exprimer de pareilles sensations.

Les artistes qui accompagnent la grande cantatrice méritent certainement des éloges. La troupe est bonne par elle-même. Mademoiselle Damiani a été vivement applaudie. M. Barrett joue de la flûte à la perfection. M. Foote a une voix superbe et il sait chanter.

Tout le monde hier soir, désirait revoir l'Albani. Si elle revient nous lui prédisons salle comble et succès d'enthousiasme. Rien que avec Rome Sweet Home elle a gagné le cœur de tous les Anglais. Quant aux Canadiens-Français, ils y ont longtemps qu'ils l'aiment et jamais ils ne l'oublieront.

BENAMIN SULTE

CORRESPONDANCE

ÉCOLES-REPARES

M. le Directeur-Veuillez, je vous prie, m'accorder l'hospitalité dans ces colonnes de votre journal, pour attirer l'attention du public sur une question excessivement grave et importante, à mon point de vue.

Actuellement, monsieur le directeur, les bureaux des écoles publiques, n'ont pas l'approbation des parents et amis sont priés d'y assister.

POUR ÉCOLES À BON MARCHÉ ainsi que pour les écoles séparées, s'adresser à M. H. STEELE, 13 rue Duke.

CARNAVAL D'HIVER A MONTRÉAL Un train spécial du chemin de fer du Pacifique partira mercredi, 6 février, à 8 20 du matin de la gare Union, et se rendra à Montréal sans arrêt. Au retour il quittera Montréal à 11 heures du soir, après l'attaque du Palais de Glace. Le train arrivera dans la nouvelle gare du Pacifique à Montréal mesure près du Palais de Glace et en repartira à 11 heures du soir.

Nous félicitons de tout cœur notre confrère de l'Union-Canada de la bénédiction qu'il vient de recevoir de Sa Sainteté Léon XIII, par l'entremise de sa Grâce Monseigneur l'archevêque d'Ottawa.

NAISSANCE

En cette ville, ce matin, Dame O. Lévill, un fils.

DECES

Le 7 courant, à Ottawa, 8 Av. rue Mackenzie, Christian McLaughlin, veuf de M. Frank MacDozall.

Les funérailles auront lieu demain matin à 10 heures, à l'église de nos amis sont priés d'y assister.

L'an dernier, à la séance du conseil, en date du cinq mars, le comité des finances dans son deuxième rapport disait ce qui suit:

« Votre comité recommande que les bureaux des écoles publiques et se a été ainsi notifiés qu'un loyer de deux cents dollars par année leur sera chargé à chacun d'eux, depuis le premier janvier 1888 pour l'usage des bureaux qu'ils occupent actuellement dans l'hôtel de ville.»

C'est ce même échevin Bingham, maintenant président du comité des finances, qui à la dernière assemblée du comité vient suggérer l'idée de mettre à la porte de l'hôtel de ville les bureaux des écoles.

Il importe, M. le directeur, que l'éducation de la jeune se soit protégée et encouragée. Le bur au des écoles séparées, qui est le lieu d'être riche et le conseil de ville ne nous permet pas de nous réunir dans une de ses salles, sans exiger la somme énorme qu'il a exigée l'an dernier, je serai le premier à demander au bureau des écoles, de se réunir ailleurs, où nous paierons beaucoup moins, si nous ne pouvons nous réunir facilement dans une de nos écoles.

Joseph Espère, M. le directeur, que ces quelques lignes se fassent pour attirer l'attention des personnes intéressées, et que le bureau des écoles, qui rend de très nombreux services au public, obtiendra de ce même public, par ses représentants au conseil de ville, la justice à laquelle il a droit.

L'hôtel de ville est un édifice public et devra servir comme tel aux différents services. M. le directeur, pour votre complaisance et veuillez me croire.

Votre très humble serviteur, UN COMMUNISTE DÉMOCRATE.

HERITAGE D'UN VIEUX GARÇON

Nous lisons sur le Courrier du Canada du 2 février, concernant l'article suivant:

« Dernièrement un mort, dans l'Illinois, un vieux garçon, oisif, sous le nom de Lavay, laissait à sa fille d'un million de propriétés. Depuis l'on apprend qu'il était un Canadien français, dont le véritable nom était Léveque. La seule héritière et sa vieille mère, une veuve, qui, dans le cas de la succession, a fait connaître que le véritable héritier n'est pas la veuve Léveque, et que le nom Lavay n'a pas été transformé en celui de Léveque. Nous nous appuyons sur les notes du volumineux Dictionnaire Généalogique de Mgr Tangany, qui nous montre l'existence d'une famille Lavay à la fin du dernier siècle. Mgr Tangany possède tous les records à cet égard.

CHAMBRE DE QUÉBEC

La chambre de Québec a discuté hier soir, le projet de loi de M. Pelletier pour amender la loi électorale. L'opposition a combattu particulièrement la clause qui enlève aux fonctionnaires publics, tant provinciaux que fédéraux, le droit de voter aux élections provinciales. Au cours du débat M. Gagnon a fait la déclaration suivante: «Je suis un libéral et, en entrant dans le gouvernement qu'appelle le pays, j'ai promis de donner à mes collègues de tous les partis et opinions. Je suis un vieux libéral de l'école de Fournier et des Letellier. Je voterai pour ce bill, car c'est une mesure libérale.

CHAPSIDE

FOUR BAFGAINS

DE L'AN NOUVEAU

POUR CADEAUX DE L'AN

VOYEZ NOS NOUVEAUX DOLMANS tricetés dits "Opera" VOYEZ NOS NOUVEAUX CAPELINES tricetés dits "Opera" VOYEZ NOS NOUVEAUX CAPUCHES tricetés dits "Opera" VOYEZ NOS ÉVENTAILS Artistic à \$1.75 VOYEZ NOS NOUVEAUX ÉVENTAILS en P. um à \$2.50 VOYEZ NOS NOUVEAUX ÉVENTAILS Soixante-neuf à \$3.50

VOYEZ NOS GANTS DE KID à 4 boutons à 35c VOYEZ NOS GANTS DE KID à 4 boutons à 50c VOYEZ NOS GANTS DE KID à 4 boutons à 75c VOYEZ NOS NOUVEAUX FOULARDS pour Messieurs à 20c VOYEZ NOS NOUVEAUX FOULARDS pour Messieurs à 28c VOYEZ NOS MANCHONS en fourrure à 90c VOYEZ NOTRE NOUVEAU lot de manchons à \$1.25 VOYEZ NOS MANCHONS en peau d'ours à \$1.35 VOYEZ NOS RIDEAUX, tous réduits pour le 1er mars de fête.

N.B. Nous avons à main l'assortiment d'objets les plus appréciés à cette saison des cadeaux. Tous réduits pour occasion.

DUPUIS ET NOLIN

Coonie de TRENUEVE

ENTREPRENEURS DE CHEMIN DE FER

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie d'environ 250 milles de long. Les dires soumis se doivent être adressés au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire Réparer vos Balances ou INSPECTER vos POIDS Allez chez le sousigné.

PRITCHARD ET ANDREWS

ORAVEURS EN GENERAL —No. 175 RUE SPARKS—

AVIS est par le présent donné qu'application sera faite à la prochaine session du Parlement de la Loi 220 de l'Ontario par un acte incorporant une compagnie d'hydro-électricité à la rivière Ottawa ou à quelque point près de Rockville, dans la vicinité de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, à un autre point de la province de Québec, lequel point devra servir aussi bien un passage des trains de chemins de fer qu'à celui des autres véhicules, aux pannes et à la ligne générale de pouvoir de prélever des taxes de péage, tels qu'approuvés par le Gouverneur Général en conseil pour le passage sur le dit pont de tous péages, charbons et autres animaux, trains de chemins de fer, voitures et autres véhicules et aussi avec privilège de bâtir, occuper, louer, louer et tenir en opération une ou plus de lignes de chemins de fer existantes ou à faire sur ce que ce de la rivière.

Y. SOUSIGNED a ouvert un nouveau magasin de Nouveautés et d. Tailleur au numéro 84, rue Lyon et est préparé à vendre à bon marché et à donner satisfaction à tous.

C. E. WOLF & CIE

Artipieurs fédéraux et provinciaux

48 & 52 RUE ELGIN, OTTAWA

Consultation de 9 heures à 11 heures.

Plans complets et devis de la cité et des environs fournis sur demande. Commandes par maille et le télégraphe nos plus avec promptitude.

R. A. McCORMICK

75-RUESPARKS-75

CHAPSIDE

FOUR BAFGAINS

DE L'AN NOUVEAU

POUR CADEAUX DE L'AN

VOYEZ NOS NOUVEAUX DOLMANS tricetés dits "Opera" VOYEZ NOS NOUVEAUX CAPELINES tricetés dits "Opera" VOYEZ NOS NOUVEAUX CAPUCHES tricetés dits "Opera" VOYEZ NOS ÉVENTAILS Artistic à \$1.75 VOYEZ NOS NOUVEAUX ÉVENTAILS en P. um à \$2.50 VOYEZ NOS NOUVEAUX ÉVENTAILS Soixante-neuf à \$3.50

VOYEZ NOS GANTS DE KID à 4 boutons à 35c VOYEZ NOS GANTS DE KID à 4 boutons à 50c VOYEZ NOS GANTS DE KID à 4 boutons à 75c VOYEZ NOS NOUVEAUX FOULARDS pour Messieurs à 20c VOYEZ NOS NOUVEAUX FOULARDS pour Messieurs à 28c VOYEZ NOS MANCHONS en fourrure à 90c VOYEZ NOTRE NOUVEAU lot de manchons à \$1.25 VOYEZ NOS MANCHONS en peau d'ours à \$1.35 VOYEZ NOS RIDEAUX, tous réduits pour le 1er mars de fête.

DUPUIS ET NOLIN

FOUR BAFGAINS

DE L'AN NOUVEAU

POUR CADEAUX DE L'AN

VOYEZ NOS NOUVEAUX DOLMANS tricetés dits "Opera" VOYEZ NOS NOUVEAUX CAPELINES tricetés dits "Opera" VOYEZ NOS NOUVEAUX CAPUCHES tricetés dits "Opera" VOYEZ NOS ÉVENTAILS Artistic à \$1.75 VOYEZ NOS NOUVEAUX ÉVENTAILS en P. um à \$2.50 VOYEZ NOS NOUVEAUX ÉVENTAILS Soixante-neuf à \$3.50

VOYEZ NOS GANTS DE KID à 4 boutons à 35c VOYEZ NOS GANTS DE KID à 4 boutons à 50c VOYEZ NOS GANTS DE KID à 4 boutons à 75c VOYEZ NOS NOUVEAUX FOULARDS pour Messieurs à 20c VOYEZ NOS NOUVEAUX FOULARDS pour Messieurs à 28c VOYEZ NOS MANCHONS en fourrure à 90c VOYEZ NOTRE NOUVEAU lot de manchons à \$1.25 VOYEZ NOS MANCHONS en peau d'ours à \$1.35 VOYEZ NOS RIDEAUX, tous réduits pour le 1er mars de fête.

DUPUIS ET NOLIN

FOUR BAFGAINS

DE L'AN NOUVEAU

POUR CADEAUX DE L'AN

VOYEZ NOS NOUVEAUX DOLMANS tricetés dits "Opera" VOYEZ NOS NOUVEAUX CAPELINES tricetés dits "Opera" VOYEZ NOS NOUVEAUX CAPUCHES tricetés dits "Opera" VOYEZ NOS ÉVENTAILS Artistic à \$1.75 VOYEZ NOS NOUVEAUX ÉVENTAILS en P. um à \$2.50 VOYEZ NOS NOUVEAUX ÉVENTAILS Soixante-neuf à \$3.50

VOYEZ NOS GANTS DE KID à 4 boutons à 35c VOYEZ NOS GANTS DE KID à 4 boutons à 50c VOYEZ NOS GANTS DE KID à 4 boutons à 75c VOYEZ NOS NOUVEAUX FOULARDS pour Messieurs à 20c VOYEZ NOS NOUVEAUX FOULARDS pour Messieurs à 28c VOYEZ NOS MANCHONS en fourrure à 90c VOYEZ NOTRE NOUVEAU lot de manchons à \$1.25 VOYEZ NOS MANCHONS en peau d'ours à \$1.35 VOYEZ NOS RIDEAUX, tous réduits pour le 1er mars de fête.

DUPUIS ET NOLIN

FOUR BAFGAINS

DE L'AN NOUVEAU

POUR CADEAUX DE L'AN

VOYEZ NOS NOUVEAUX DOLMANS tricetés dits "Opera" VOYEZ NOS NOUVEAUX CAPELINES tricetés dits "Opera" VOYEZ NOS NOUVEAUX CAPUCHES tricetés dits "Opera" VOYEZ NOS ÉVENTAILS Artistic à \$1.75 VOYEZ NOS NOUVEAUX ÉVENTAILS en P. um à \$2.50 VOYEZ NOS NOUVEAUX ÉVENTAILS Soixante-neuf à \$3.50

VOYEZ NOS GANTS DE KID à 4 boutons à 35c VOYEZ NOS GANTS DE KID à 4 boutons à 50c VOYEZ NOS GANTS DE KID à 4 boutons à 75c VOYEZ NOS NOUVEAUX FOULARDS pour Messieurs à 20c VOYEZ NOS NOUVEAUX FOULARDS pour Messieurs à 28c VOYEZ NOS MANCHONS en fourrure à 90c VOYEZ NOTRE NOUVEAU lot de manchons à \$1.25 VOYEZ NOS MANCHONS en peau d'ours à \$1.35 VOYEZ NOS RIDEAUX, tous réduits pour le 1er mars de fête.

CA-TES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, L.L.B.

(Successeur de L. A. Olivier) Avocat Solliciteur, Notaire, Etc. BUREAU: Côté des Rue's Rideau et Sussex OTTAWA, Ont.

BELCOURT & MACCRAKEN

Avocats, Procureurs, Notaires, Etc. BUREAU: 25 RUE SPARKS, OTTAWA, ONT.

O'GARA & REMON

AVOCATS SOLICITEURS, NOTAIRES, ETC. BLOC HAY, rue Sparks, Ottawa, Ont.

McIntyre, Lewis & Code

Avocats, Solliciteurs, Notaires. Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales. Bureau: Avenue de la Banque des Marchands, OTTAWA.

A. F. MCINTYRE, 811 Ottawa de la Banque de Montréal. J. TRAVET, 208, Notaire, 228, Rue Wellington, Ottawa, Ont. R. J. COLE, 21-88.

G.E.O. McLAURIN, L.L.B.